

Instruction d'installation

PrimaCover Synthetic

Article no.:

900813**Domaine d'application**

- ◆ Pour recouvrir les sols en synthétique, protège la surface des dommages mécaniques et de l'humidité.
- ◆ Ne convient pas pour les escaliers.
- ◆ Ne convient pas aux surfaces poreuses.
- ◆ Ne convient pas aux sols humides ou fraîchement posés. Danger de saturation en eau et modifications négatives du sol.

Instruction d'installation

- ◆ La surface doit être propre, sèche, résistante à la pression, exempte de poussière et de graisse.
- ◆ Eteindre le chauffage au sol avant la pose.
- ◆ Poser la protection non-tissé sur le sol avec le côté autocollante tourné vers le bas sans plis et appuyer fermement.
- ◆ Utiliser le couteau de sécurité pour couper ou découper le non-tissé au niveau des bords et des coins.
- ◆ Ne pas poser sur des câbles, des objets saillants ou surélevés, risque de trébucher !
- ◆ Lorsque vous posez plusieurs feuilles l'une à côté de l'autre, laissez-les se chevaucher de 10 cm, appuyez fermement et, si nécessaire, fixez-les avec un ruban adhésif approprié.

Réutilisation

- ◆ Éliminer les impuretés de la protection non-tissé sèche avant le rembobinage.
- ◆ Plier la protection non-tissé avec le côté collant, puis enrroulez-la.
- ◆ Avant de réutiliser la protection non-tissé vérifiez si le dessous est sale et nettoier si nécessaire.

Note

- ◆ Tester au préalable l'aptitude du produit.
- ◆ Aucune acceptation de responsabilité en cas d'utilisation abusive.
- ◆ Il est essentiel de respecter les instructions d'installation et les domaines d'application !
- ◆ Stocker au sec impérativement !
- ◆ 3 Mois après l'installation, la protection non-tissé doit être retirée de la surface. Il est recommandé de protéger la protection non-tissé contre les températures élevées et les rayons directs du soleil, car cela pourrait affecter les propriétés techniques.

Élimination

Le non-tissé peuvent être éliminées après usage avec les résidus de peinture ou de gypse séchés dans des décharges conformément aux réglementations officielles.